

# **BUREAU DU CRHH**

## **21 MAI 2019**

**DEMANDE D'AGREMENT**

**MAITRISE D'OUVRAGE D'INSERTION**

**DE GEST.A.RE**

**(GESTION ANIMATION RECHERCHE)**



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

# Rappel du contexte

La réforme du régime des agréments : Loi n°2009-323 du 29 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion articles L. 365-1 à L.365-5 du CCH permet de retenir trois types d'agréments :

- Maîtrise d'ouvrage et d'insertion
- Ingénierie sociale, financière et technique
- Intermédiation locative et de gestion locative et sociale

Les critères de l'agrément MOI porte sur la capacité financière, technique et sociale de l'opérateur à réaliser ce type de programme.

L'avis du CRHH porte sur le projet présenté par l'organisme pour sa demande d'agrément : qualité de l'implantation territoriale de l'organisme et pertinence du projet de développement au regard des besoins.

# Demande d'agrément MOI déposée par GEST.A.RE

## Présentation de l'association:

- Association loi 1901 – Statut du 21/01/1997 (*déclarée en préfecture le 18/12/1995, publiée au JO le 17/01/1996*).
- Siège social situé : 4, rue de Verdun 34000 MONTPELLIER
  
- But de l'association :
  - Accueil et accompagnement des personnes en situation de grande précarité, sans logement et sans travail en vue de leur réinsertion dans la société de droit commun.
  
- Objet :
  - Mise en place d'une réponse innovante aux besoins des personnes les plus démunies en matière d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement vers une autonomie sociale et professionnelle, indispensable à l'exercice de la citoyenneté en les association pleinement à la mise en place et concrétisation de leurs besoins matériels et culturels » ;
  - *Lutte conte les exclusions depuis 1996 par l'animation et la gestion d'un complexe d'établissements et de services à destination des personnes en situation de précarité.*

# **Demande d'agrément MOI déposée par GEST.A.RE**

## **Historique :**

- **CHRS L'OUSTAL** créé en 1996 composé de 2 entités proposant 57 places (1 entité sous forme communautaire pour femme, hommes isolés ou couples - accueil 21 places avec sollicitations des résidents pour l'intégralité des tâches de la vie quotidienne et une 2ème entité sous forme d'hébergement en appartement diffus - accueil 36 places pour famille avec ou sans enfant)
- **Maison Relais l'Atelier** : créée en 2003. A fonctionné jusqu'en 2014 date de livraison de l'actuelle résidence composée de 23 Studios et pièces communes, jardin, atelier et concierge.
- **Service d'Accompagnement des Familles** : appartements relais – 11 logements pour jeunes femmes isolées avec enfant de moins de 3 ans (financée par le Conseil Départemental pour une mission de protection de l'enfance et de la Métropole pour l'action d'insertion par le logement).
- **Service « Maintien dans le logement »** pour des familles présentant un risque de perte de logement en attendant d'être relogés.
- **Participation « Homeless World Cup »** Organisation de tournois de football internationaux

# **Demande d'agrément MOI déposée par GEST.A.RE**

## **Présentation du projet :**

- **Projet de réhabilitation du CHRS l'OUSTAL situé 14-16 rue Alfred Bruyas à MONTPELLIER par :**
  - - l'acquisition du bâtiment à ACM.
  - - Réhabilitation de 21 Chambres (8 au R+1 ; 8 au R+2 ; 5 au R+3) dont 3 chambres doubles soit un potentiel de 24 résidents. Minimum 9 m<sup>2</sup> par chambre simple et 12 m<sup>2</sup> par chambre double, toutes équipées de sanitaires.

# Demande d'agrément MOI déposée par GEST.A.RE

## ■ Montant estimatif des travaux et études

- Acquisition  
(terrain, bâtiment et frais de notaire) : 416 063 €
- Travaux tous corps d'état et Etudes : 648 527 €
- Financement :
  - \* *Acquisition bâtiment*
    - Emprunt sur 15 ans* : 250 000 €
    - Fonds propres* : 166 063 €
  - \* *Réhabilitation* :
    - Subvention ANAH*  
(17 500 € x 24 places) : 420 000 €
    - Fonds propres* : 228 527 €

# **Demande d'agrément MOI déposée par GEST.A.RE**

## **Proposition d'avis:**

- **Au niveau local : Avis favorable DDCS 34  
et DDT 34**